

Paris, le 12 décembre 2019

Teréga signe la charte d'engagement « Entreprises Engagées pour la Nature – Act4Nature France »

Aux côtés de plusieurs autres signataires, Dominique Mockly, Président & Directeur Général de Teréga a signé cet après-midi, la charte d'engagement collective « Entreprise Engagée pour la Nature – Act4Nature France ». Initié par le Ministère de l'Environnement, ce projet a pour ambition de mobiliser les entreprises dans la protection, la valorisation et la restauration de la biodiversité. Une démarche volontaire qui s'inscrit pleinement dans la stratégie RSE de Teréga et son programme BE Positif (Bilan Environnemental Positif).

« Face au défi climatique et environnemental, il devient urgent d'agir. Nous sommes fiers d'adhérer à ce projet qui nous unit autour d'un même but, la préservation de la biodiversité. En tant qu'acteur de la transition énergétique, l'engagement de Teréga s'applique au quotidien à tous les niveaux de notre organisation pour améliorer l'intégration des infrastructures et de nos activités dans les territoires en limitant notre impact environnemental. »

Dominique Mockly, Président & Directeur Général de Teréga

10 engagements communs en faveur de la Nature

Ce dispositif vise à susciter des engagements concrets en faveur de la biodiversité et à assurer la montée en puissance du sujet au sein des entreprises. Teréga s'engage donc à respecter **dix principes communs qui seront concrétisés à termes par des engagements individuels SMART**- Spécifique, Mesurable, Additionnel et pertinent, Réaliste, Temporellement encadré.

- 1. Intégrer la biodiversité dans sa stratégie d'entreprise**
- 2. Dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes** sur leurs attentes, les impacts, les actions et les marges de progression
- 3. Évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui concernent** l'entreprise
- 4. Promouvoir l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions tout au long de la chaînes de valeur**
- 5. Éviter, réduire et compenser les impacts sur la biodiversité**
- 6. Développer en priorité des solutions fondées sur la nature**
- 7. Intégrer la biodiversité dans le dialogue avec les pouvoirs publics**
- 8. Sensibiliser et former les collaborateurs à la biodiversité et à sa relation avec leurs métiers**
- 9. Mobiliser les ressources et établir les partenariats** appropriés pour soutenir des actions concrètes
- 10. Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements**

Teréga, un acteur gazier moteur de la transition écologique

Ce partenariat est une évidence pour Teréga, il s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'entreprise et répond à son plan de transformation **IMPACTS 2025**. En effet, Teréga, accélérateur de la transition énergétique, est un acteur engagé en faveur de la protection du climat et de la promotion des énergies décarbonées. Son programme **BE Positif**, dont l'objectif est d'atteindre d'ici 2020 une empreinte environnementale nulle, en témoigne.

Éviter-Réduire-Compenser, une devise qui répond d'ailleurs à l'un des principes du projet et impacte favorablement et directement la qualité de l'air, de l'eau et de la biodiversité. Évoluer vers un futur décarboné, c'est aussi adapter ses infrastructures à l'arrivée des nouveaux gaz (hydrogène, biométhane etc...) et étudier des synergies nouvelles entre les différentes énergies et leurs infrastructures. Teréga s'attache à construire des solutions qui bâtiront les modèles énergétiques de demain et valoriseront le gaz comme une énergie d'avenir.



Dominique Mockly, Président & Directeur Général de Teréga signant la charte "Entreprises Engagées pour la Nature - Act4Nature France" - © Teréga

À propos de Teréga

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 70 ans un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, Teréga dispose de plus de 5000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 16% du réseau de transport de gaz français et 24% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 476 M€ et compte plus de 600 collaborateurs.

À propos du dispositif « Entreprise Engagée – Act4Nature »

« Entreprise Engagée pour la Nature – Act4Nature France » succède au dispositif d'engagement volontaire créé en 2012 dans le cadre de la Stratégie Nationale de la Biodiversité et remplace le dispositif d'engagement volontaire Act4Nature créé en 2018 par l'Association Française des Entreprises pour l'Environnement (EFE) avec le soutien du MEDEF. Il viendra compléter le dispositif Territoires Engagés pour la Nature (TEN) lancé en mai 2019 ainsi que le dispositif **Partenaires Engagés pour la Nature** (PEN) dont le lancement est prévu en 2020.

Relations Médias Teréga :

Céline DALLEST
celine.dallest@terega.fr
05 59 13 35 97 / 06 38 89 11 07

Agence AUVRAY & ASSOCIES:

Candide HEIZ
c.heiz@auvray-associes.com
01 58 22 21 13

Astrid AMEGNRAN
a.amegnran@auvray-associes.com
01 58 22 25 99